

# **Dixieland Jazz Quartet**

Concert gratuit place du 8 mai 1945





L'été 2014 s'annonce chaud, très chaud même !!! Monsieur le Préfet a d'ailleurs avancé d'un mois l'interdiction de feux et envisage des restrictions d'eau.

Cet été sera très chaud et afin que chacun puisse profiter du gardon, un groupe de Castillonnais, à l'initiative de la mairie, a décidé de nettoyer la plage de Castillon pour le plaisir de tous et en souhaitant que chacun en prenne soin.

Les festivités ont bien démarré, et cet été semble propice à la convivialité.

Ne nous privons donc pas de participer au bus de la mer, à la fête de la musique, à la fête votive, aux concours de boules etc...

Accueillons les touristes avec bienveillance et courtoisie car ils sont profitables à nos commerçants et restaurants.

Veillons à garder notre village propre et surveillons les biens de nos voisins afin d'éviter les mauvaises surprises aux retours de vacances.

Bon été à tous!

Jean-Louis Berne



Nouvelle équipe municipale - photo Jean-Pierre Méger 5 avril 2014

#### 21 juin



Fête de la musique - concert Jazz dès 21h avec le groupe de jazz « Dixieland Jazz Quartet » place du 8 mai 1945 Offert par la municipalité

22 Juin Fête de la musique

12h

Maison de retraite

Avec le groupe « La Belle Epoque »

27 Juin Fête des écoles

A partir de 18h Place du 8 mai 1945

Du 4 au 6 Juillet Exposition de calligraphie Arabe

De 10h à 18h

Maison des Remparts

Entrée gratuite - Manifestation organisée par l'association Mille nuits et une nuit

5 Juillet Contes arabes

16h

Chapelle Romane

5€ - entrée gratuite pour les moins de 15 ans

Manifestation organisée par l'association Mille nuits et une nuit

6 Juillet Conférence sur l'art arabo – musulman

16 h

Chapelle Romane

5e - entrée gratuite pour les moins de 15 ans

Manifestation organisée par l'association Mille nuits et une Nuit

Du 1er Juillet Marché

Au 30 septembre Tous les mardis matin

5 Juillet Concours de pétanque « Challenge Vers - Castillon » (match aller)

A partir de 15h

Place des platanes à Vers Pont du Gard

14 Juillet Concours de pétanque local

A partir de 15h

chemin du Jeu de Boules

Composition de l'équipe : mixte-mêlée, 3 joueurs, 2 boules

14 Juillet Apéritif dansant - célébration de la Fête Nationale

Dès 18h30

Place du 8 mai 1945

Avec le groupe « La Belle Epoque » - offert par la municipalité

Li Manjo Coudéna! n° 7 – page 3



#### 21 Juillet



**Concert Blues** Dès 20h30 place du 8 mai 1945

Avec le groupe de Blue « Mr Bo Weavil » Offert par la municipalité, les commerçants et l'association « BUSTACH'GRACIAS »

#### Du 24 au 28 Juillet

#### Fête votive

3 Août

**Brocante** De 8h à 18h

Place du 8 mai 1945

15 Août

#### Concours de pétanque mixte

A partir de 15h

chemin du Jeu de Boules

Composition de l'équipe : 3 joueurs, 3 boules

13 Septembre

#### Concours de pétanque « Challenge Vers - Castillon » (match retour)

A partir de 15h

Chemin du Jeu de Boules à Castillon du Gard

Composition de l'équipe : équipe montée, 3 joueurs, 2 boules

27 Septembre

#### Concours de pétanque local « Clôture de la saison »

A partir de15h

Chemin du Jeu de Boules

Composition de l'équipe : 3 joueurs, 2 boules

**Du 7 Juillet** Au 9 Août

#### Bus de la Mer

#### **Inscriptions**

A partir du 30 Juin Au secrétariat de mairie Entre 8h et 12h A renouveler chaque semaine



A partir du 7 juillet et ce jusqu'au 29 août 2014, un bus assurera une correspondance, tous les mercredis, jusqu'au Grau du Roi.

Les enfants de 16 à 18 ans devront fournir une autorisation parentale et la copie de la carte nationale d'identité d'un des parents. Les enfants de

moins de 16 ans devront obligatoirement être accompagnés d'un adulte.

### 8 Juillet 1er Septembre

#### **Inscriptions**

Secrétariat de la mairie inscription avant le 1er Juillet et avant le 26 Août

Certificat médical obligatoire

#### Sorties Canoë



Le Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Castillon du Gard organise pour les jeunes Castillonnais entre 11 et 17 ans deux sorties pendant la saison estivale.



## Plage de Castillon

Plage propre!



Le 31 mai dernier, une opération « plage propre » a été effectuée par une cinquantaine de castillonnais pour nous permettre de profiter pleinement de notre plage de Castillon durant la saison estivale. Une très grande quantité de déchets a ainsi pu être récoltée (voir photo!). Nous avons à notre disposition sur la plage une poubelle pour déposer nos déchets.

Nous vous rappelons que la plage de Castillon est interdite à tout véhicule (cf. arrêté 71/2012), sauf dérogation accordée

à Canoë Collias, locataire d'une portion de plage.

## **Chemin du Bosquet**

Prenez le rond-point!

Nous vous rappelons que l'accès au chemin du Bosquet se fait uniquement dans le sens Uzès - Remoulins. Il est <u>strictement interdit</u> de couper la départementale 19 dans le sens Remoulins - Uzès.

De plus, nous vous informons que la vitesse est limitée à 30km/h sur ce chemin et que le stationnement y est interdit sous peine d'être verbalisé (cf. arrêté n°55/2012). Afin de réduire la vitesse excessive de certain automobiliste, un dos d'âne a été posé.



# **Opération Tranquillité Vacances**

L'Opération Tranquillité Vacances est renouvelée cette année entre le 7 juillet et le 31 août 2014. Elle vise à assurer la surveillance des habitations des particuliers qui auront signalé leur absence pour congés.

L'Agent de Surveillance de la Voie Publique de la commune effectuera deux à trois rondes par semaine. Aucune intervention directe à la propriété ne sera effectuée. La gendarmerie interviendra sur appel de l'agent.

Afin de bénéficier de ce service, vous pouvez signaler votre absence auprès du secrétariat. (Confidentialité assurée)



## Appel à documents



#### Commémoration de la Grande Guerre

Du 8 au 13 Novembre Conférence le 8 novembre Salle des remparts

#### Contact

Monsieur Maurice ODE Président des Anciens Combattants de la commune de Castillon du Gard 06.32.90.90.20

L'année 2014 marque le début des célébrations du centenaire de la Première Guerre mondiale. Elles se poursuivront jusqu'au 11 novembre 2018.

Ces commémorations permettront à l'ensemble de la société française de redécouvrir les liens intimes qu'elle entretient avec son souvenir.

En l'absence des témoins de la Grande Guerre, aujourd'hui tous disparus, c'est désormais l'ensemble de la société française qui est dépositaire de l'héritage de Ceux de 14.

Dans le cadre de la commémoration du centenaire de la guerre 14/18, plusieurs habitants de Castillon du Gard, en collaboration avec la mairie, organisent, le 8 novembre 2014, une conférence et une exposition qu'ils souhaiteraient axer sur les combattants Castillonnais pour transmettre aux générations futures l'histoire et la mémoire de la Guerre de 14-18.

Afin de les aider dans la préparation de cette conférence, nous vous sollicitons pour confier, temporairement, vos souvenirs, témoignages, cartes postales, correspondances et/ou photographies relatifs aux évènements de la Première Guerre mondiale.

Votre aide sera précieuse pour permettre de faire un retour mémoriel sur toute la durée du conflit, jusqu'à l'armistice de 1918, afin de rendre hommage aux soldats Castillonnais.

Vous pouvez contacter Monsieur Duval au 06.12.44.87.52 ou transmettre vos archives directement en mairie.



#### La double collecte revient!

Du 30 Juin au 31 Août

Cet été, le SICTOMU passera 2 fois par semaine pour notre bac marron, le vendredi matin et le mardi matin!

Veillons à sortir notre bac la veille au soir et le rentrer après le passage du SICTOMU.

Cette action concerne uniquement les bacs des ménages. La collecte du 15 août est assurée.

#### Idée anti - odeurs!

Posons un essuie-tout dans le fond de notre bac. Ce geste permet d'éviter aux liquides, asticots ou autres de se proliférer et limite les odeurs nauséabondes.

#### Idée courrier!

Ne plaçons pas notre bac devant notre boite aux lettres. Cela fera plaisir au nez du facteur, et au notre lorsque nous irons chercher notre courrier.



# Incinération de végétaux et débroussaillage

Nous vous informons que par arrêté préfectoral, <u>il est strictement interdit depuis le 13 mai 2014</u> aux propriétaires et à leurs ayant droit de fumer, de porter ou d'allumer du feu à l'intérieur et jusqu'à une distance de 200 mètres des bois, forêts, landes, maquis, garrigues, plantations et reboisements. Les autorisations obtenues avant cette date sont caduques.

Nous vous rappelons que des déchetteries sont à votre disposition à Fournès (04.66.01.88.04) et Uzès (04.66.22.32.70) et qu'elles prennent les végétaux. Vous pouvez gratuitement faire une demande de carte auprès d'eux.

Les actions de prévention des incendies se sont renforcées pour faire face aux périodes de sécheresse dues au changement climatique. Parmi elles, le débroussaillage obligatoire. En ce début d'été, il est plus que temps d'y penser!

Ainsi, autour des constructions, installations et terrains, le débroussaillement est particulièrement réglementé (art. L322-3 du code forestier) dans les zones situées à l'intérieur ou à moins de 200 m des terrains forestiers, dans les départements du Sud de la France. Il s'effectue sur une distance de 50 m autour des constructions et installations (une distance qui peut aller jusqu'à 100 m par arrêté municipal et jusqu'à 200 m par le préfet) et 10 m de part et d'autre des voies privées d'accès. En zone urbaine, l'obligation s'étend à l'ensemble du terrain.



#### **Nuisances sonores**



Tondeuses, bricolage... pensez à vos voisins ! Nous sommes tous sensibles au bruit de nos voisins, en particulier en période estivale, quand les fenêtres sont ouvertes !

Ainsi, "les activités de bricolage et de jardinage effectuées par des particuliers à l'aide d'engins à moteurs (perceuses, raboteuses, scies mécaniques, bétonnières, tondeuses à gazon, débroussailleuses,

motoculteurs, tronçonneuses,...) ne pourront être effectuées que :

- du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- le dimanche et les jours fériés de 9h à 12h.

« Bruits de Voisinage »: est considéré comme bruit de voisinage, tout bruit lié au comportement d'une personne ou d'une chose dont elle a la garde, ou d'un animal placé sous sa surveillance, dès lors que le bruit engendré est de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, en raison de l'une des caractéristiques suivants: durée, répétition ou intensité.

#### Mairie



Le secrétariat de la Mairie passe en horaire d'été du lundi 7 juillet au vendredi 29 août 2014. Il sera ouvert au public de 08H00 à 12H00 du lundi au vendredi pendant cette période.

La permanence « ELUS » du samedi ne sera pas assurée au mois d'août.

Nous vous informons que tous ces renseignements sont consultables sur le site internet de notre commune <a href="https://www.castillondugard.fr">www.castillondugard.fr</a>

# Réforme périscolaire

Avant les grandes vacances, l'organisation de réforme périscolaire sera diffusée aux parents d'élèves.



#### Canicule

Il fait un temps de « canicule » lorsqu'il fait très chaud, que la nuit la température ne descend pas ou très peu et que cela dure depuis plusieurs jours.

Nous vous rappelons qu'un défibrillateur est disponible en libre-service sur le mur de la mairie.

Numéro de téléphone en cas de problème :

Mairie: 04.66.37.12.74 Secours: 18 ou 112

Canicule Info Service: 0 800 06 66 66

#### Quelques recommandations:

#### Personne âgée:

- Je mouille ma peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation
- Je ne sors pas aux heures les plus chaudes
- Je passe plusieurs heures dans un endroit frais
- Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur
- Je mange normalement
- Je bois environ 1.5 litre d'eau par jour
- Je donne des nouvelles à mon entourage

#### Enfant et adulte :

- Je bois beaucoup d'eau et ...
- Je ne fais pas d'efforts physiques intenses
- Je ne reste pas en plein soleil
- Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur
- Au travail, je suis vigilant pour mes collègues et moi-même
- Je prends des nouvelles de mon entourage

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous inscrire sur le registre "Alerte Canicule" de la mairie.

Pour tous problèmes, vous pouvez contacter le secrétariat de la mairie au 04.66.37.12.74 durant les heures d'ouverture ou en cas d'urgence le 18 ou le 112.



#### **Sécheresse**

Le comité sécheresse s'est réuni le 11 juin dernier en préfecture du Gard pour faire le point sur la situation hydrologique.

Le département du Gard connaît, depuis ces trois derniers mois, un déficit pluviométrique important.

Les épisodes pluvieux de fin mai n'ont pas permis de rétablir la situation. Sur tous les cours d'eau, les débits ont désormais atteint ou dépassé le seuil de vigilance. L'état des cours d'eau est celui que l'on peut observer en général fin juillet/début août.

Compte tenu de la situation hydrologique et de l'état de la ressource dans le Gard, le Préfet a décidé de placer en niveau de vigilance l'ensemble du département.

Le prochain comité sécheresse se <u>réunira le 03 juillet</u> prochain (sauf si la situation se dégrade. plus rapidement). En fonction de la situation de nouvelles mesures de restrictions d'usage pourraient être décidées à nouveau. En fonction de la situation ces mesures pourront être levées, prolongées ou renforcées.

Soyons tous éco-citoyens, adaptons notre consommation!



# Nos nouveaux commerçants

Texte de Rémy Venturi

## **Christophe Quer**

Notre nouveau boulanger



« Pour l'instant, je règle quelques problèmes de matériel. En septembre, je pourrai montrer ce que je sais faire ». Pour l'instant, c'est déjà très bien : le pain est bon, et les gâteaux encore meilleurs. C'est la fierté de Christophe Quer, notre nouveau boulanger : Tout est frais du jour. Certains restaurants du village ne s'y sont pas trompés, ils se fournissent déjà chez lui. Bref, en moins de deux mois, Christophe a su conquérir une clientèle fidèle. Chapeau!

## Gilles Vanderpoorte

Notre nouveau boucher



Dimanche midi, nous invitons. L'occasion de tester note nouveau boucher. Le samedi, Je vais donc chercher un saucisson. « Lequel? ». Il m'ouvre une armoire de quatre étages, il y en a pour tous les goûts: sec, très sec, moins sec... au moins, il y a du choix. Un bon point. « Et avec ça? - Ca sera tout merci. » Passage à la caisse, où son épouse est souriante. Deux bons points.

Repas du soir, machinalement, je sors le saucisson. Une tranche, deux tranches... dix tranches. Il est bon ce saucisson! Trois bons points!

Demain matin, il faudra aller en chercher un autre. Ça tombe bien, il est ouvert le dimanche matin. Quatre bons points.



Du 24 au 28 Juillet

# **Fête Votive**

Détail du programme à suivre dans votre boîte aux lettres